

Belleau, Annie (08-DG)

De: Trudeau, Caroline (08-DGFa)
Envoyé: 26 novembre 2015 16:21
À: Chamberland, Claude (08-UG/Val-d'Or)
Objet: Proposition de chemin d'EACOM
Pièces jointes: ComparaisonPerturbation.xls

Bonjour,

Suite à l'analyse de la proposition d'EACOM de mettre en place une voie de contournement à la 117 dans l'aire d'application du *Plan d'aménagement du site faunique du caribou au sud de Val-d'Or*, il apparaît que certains éléments méritent d'être évalués plus en profondeur. Le tracé proposé soulève certaines inquiétudes en lien avec la présence de la harde de caribou dans le secteur.

D'abord, l'analyse des taux de perturbations dans le territoire d'application du *Plan d'aménagement du site faunique du caribou au sud de Val-d'Or* permet de dresser un portrait de la contribution relative des différentes perturbations observées. Il a été montré que la zone 1A du plan d'aménagement a un taux de perturbation total assez élevé de 93,5% qui mérite que l'on y porte attention. Lorsque l'on regarde de plus près (voir tableau en pièce jointe), on remarque une hausse significative du taux avec l'ajout des classes E (permanente; chemins classe 2, 3 ou 4) ainsi que des classes G (temporaire; principalement les coupes forestières). Cette analyse nous permet de cibler les chemins comme une perturbation problématique puisqu'ils sont considérés permanents, alors que les parterres de coupes devraient se régénérer avec le temps. Si l'on regarde de plus près la proposition de tracé de la voie de contournement, on remarque que le taux associé aux perturbations permanentes (classe A : chemins asphaltés, classe 1 ou hors norme ainsi que aéroport) augmente de 12,3%, passant d'une valeur de 18% à 30,3%. Cette augmentation est significative et représente une perturbation qui ne disparaîtra probablement jamais du territoire. La zone d'influence pour le caribou d'une telle perturbation est de l'ordre de 1,25 km, alors qu'elle est de 750 m pour les chemins de classes 2, 3 ou 4 démontrant l'importance de celle-ci. Nous avons considéré des tracés alternatifs dans notre analyse basés sur les connaissances du secteur et des chemins déjà présents. Les taux de perturbations de ces tracés oscillent entre 24,5 et 26%, ce qui représente un impact réduit presque de moitié. Il nous apparaît donc qu'EACOM puisse réduire les impacts de sa proposition actuelle.

La proximité du chemin proposé avec la réserve de biodiversité des Caribous-de-Val-d'Or cause un problème de dérangement pour la harde de caribou. La période de l'année la plus critique pour une petite harde précaire comme celle de Val-d'Or est la période de mise bas. Malheureusement, ces sites sont localisés assez près du tracé proposé, dans les limites de la réserve de biodiversité. Cette proximité entraînera possiblement un dérangement par le bruit puisque les caribous sont sensibles au bruit et l'on peut supposer qu'un tel chemin en générera certainement. Le dérangement causé par ce nouveau chemin viendra aussi des utilisateurs du territoire qui seront certainement incités à explorer de nouveaux secteurs en motoneige ou VTT. Ce comportement pourrait causer préjudice à des sites de tourbières protégées au *Plan d'aménagement du site faunique du caribou au sud de Val-d'Or* qui sont situés à moins de 300 m du tracé proposé. Indirectement, tous ces nouveaux accès pourraient faciliter le déplacement du loup et la prédation sur le caribou. Tous ces impacts s'ajoutent évidemment à la perte nette d'habitat utilisé par le caribou.

La zone 1A du *Plan d'aménagement du site faunique du caribou au sud de Val-d'Or* fait l'objet de certaines modalités d'intervention à respecter. Notamment, la période d'exécution de différents travaux est restreinte entre le 15 mai et le 16 juillet afin de protéger les femelles en période de mise bas. Il est aussi généralement recommandé de valider les contraintes auprès du personnel de la Direction régionale de la gestion de la faune afin d'identifier les secteurs utilisés par les caribous. Lorsque les caribous sont présents dans cette zone, le risque de collision est grandement accru sur les différents chemins et nous recommandons généralement l'installation de panneaux et la sensibilisation des utilisateurs. Par la nature du chemin proposé et de son utilisation, il nous semble difficile d'appliquer ces modalités d'intervention qui ont pourtant été instaurées pour le bien de la harde.

Nous proposons qu'EACOM réévalue le besoin de mettre en place la voie de contournement proposée à la lumière des impacts potentiels soulevés pour la harde de caribou de Val-d'Or. Si cette option demeure nécessaire, nous recommandons l'évaluation de tracés alternatifs qui minimiseraient ces impacts.

Caroline Trudeau
Biologiste
Direction de la gestion de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue
Secteur des opérations régionales
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
70, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1

Téléphone : 819 763-3388 poste 438
Télécopieur : 819 763-3216

Courriel: caroline.trudeau@mffp.gouv.qc.ca

Notre expertise vaut plus!

Message important du personnel professionnel du gouvernement du Québec en négociation

Comme le souligne le Secrétariat du Conseil du trésor, **préserver l'expertise de la fonction publique** en misant sur les ressources internes est un enjeu capital pour l'accomplissement des missions publiques de l'État. Pour y parvenir, il s'avère essentiel d'**offrir des salaires compétitifs**. L'Institut de la statistique du Québec confirme que le personnel professionnel de l'administration publique québécoise accuse un **retard de rémunération globale de plus de 26 %** par rapport aux autres professionnels du secteur public.

Au lieu de combler cet écart, le gouvernement vise à le creuser. Soucieux d'**offrir aux citoyens des services publics de qualité**, nous croyons que la pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics exigent la **reconnaissance des experts de l'État**. L'expertise du personnel professionnel vaut plus!

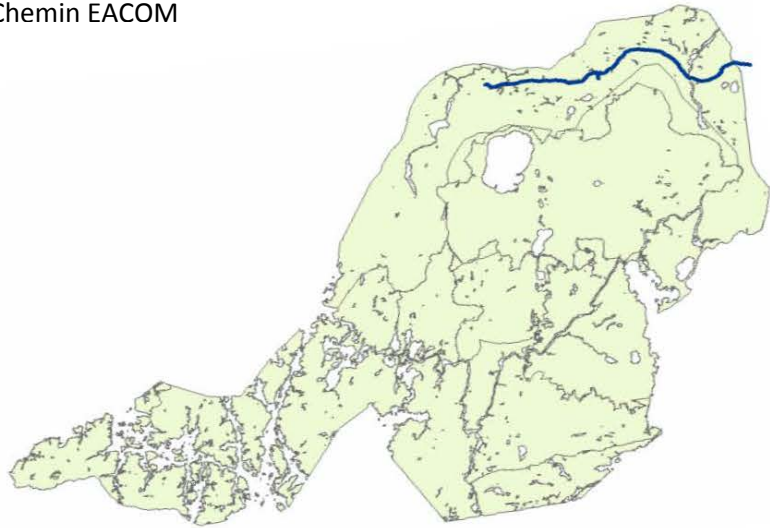
Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci!

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Si oui, pensez l'imprimer recto-verso!

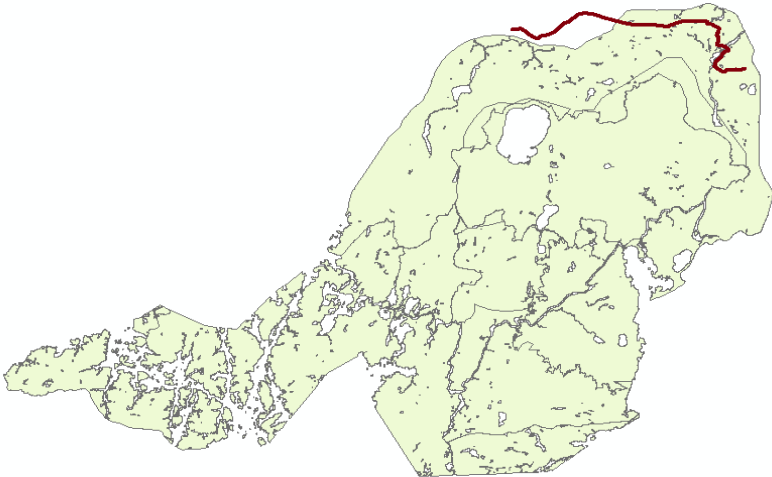
Progression du taux de perturbation selon la permanence de la perturbation

| | A | AB | ABC | ABCD | ABCDE | ABCDEF | ABCDEFG |
|-----------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|---------|
| 1A | 18,0% | 23,0% | 23,8% | 23,8% | 50,2% | 51,3% | 93,5% |
| 1A-EACOM | 30,3% | 34,9% | 35,6% | 35,7% | 58,1% | 59,1% | 93,9% |
| 1A-alt.1 | 26,0% | 27,4% | 28,2% | 28,2% | 52,2% | 53,3% | 94,1% |
| 1A-alt.2 | 24,5% | 27,0% | 27,8% | 27,8% | 52,1% | 53,2% | 94,1% |
| 1A-alt.41 | 25,0% | 27,5% | 28,3% | 28,3% | 52,7% | 53,8% | 94,0% |
| 1A-alt.42 | 25,0% | 28,0% | 28,7% | 28,8% | 52,8% | 53,8% | 94,1% |

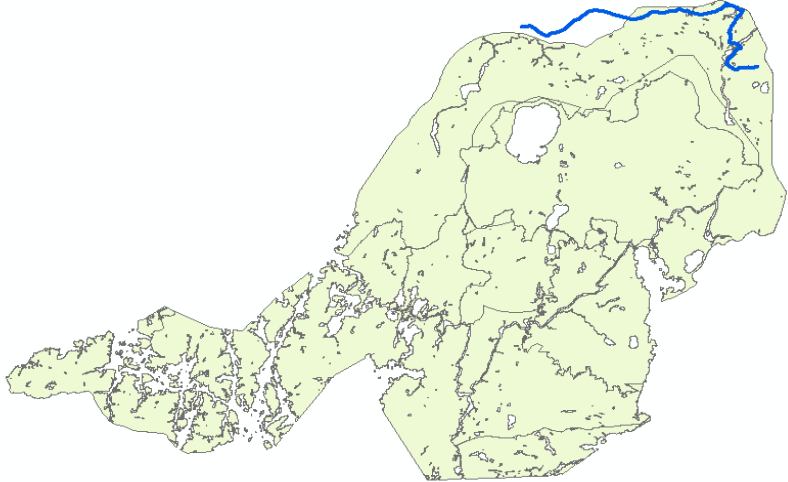
Chemin EACOM



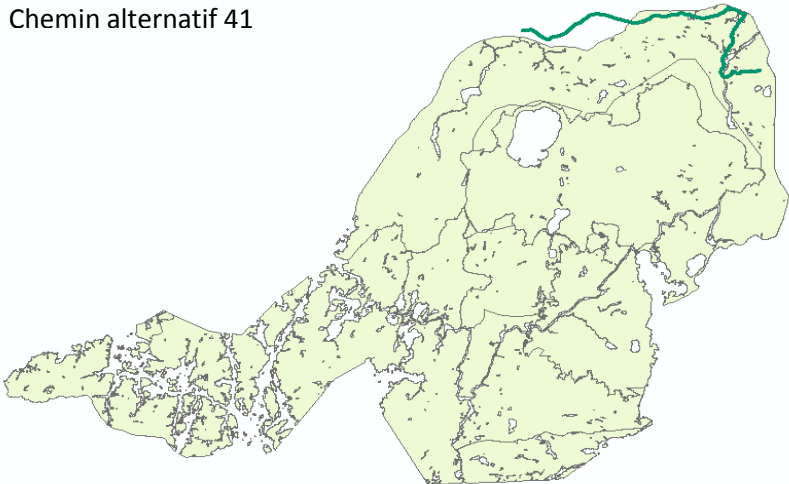
Chemin alternatif 1



Chemin alternatif 2



Chemin alternatif 41



Chemin alternatif 42

